

créant de papiste, et il vient de nous jouer un tour pendable.... Que pensez-vous qu'il faille lui donner en récompense ?

—La corde ! répondirent les huguenots.

—Fi ! s'écria Plélan ; nous avons eu déjà ce matin une pendaison... Si bon que soit un mets, on s'en fatigue... Blaise mon ami, enfonce la porte du passeur, mets lui une pierre au cou, et... Tu m'entends ? Dépêche !

Blaise, d'un seul coup de sa lourde botte, jeta à bas la porte vermoulue de la cabane du batelier-passeur de Rieux. Une lampe brillait à l'intérieur et deux femmes, à genoux près du lit d'un mourant, pleuraient.

—Où est le passeur ? cria-t-il.

Les deux femmes d'un geste muet, montrèrent le moribond.

—Quel est donc, reprit Blaise, l'homme qui nous est venu chercher sur l'autre bord ?

—Je l'ignore, répondit l'une des femmes. Il est venu demander passage, et comme il nous a trouvés dans les larmes, il a pris la clef du bac.

—Tout cela est fort naturel, pensa Blaise, et le diable n'y est pour rien.

Et, afin de laisser mourir en paix le pauvre passeur, il jeta bruyamment dans la Vilaine une grosse pierre.

—Est-ce fait ? demanda de loin Plélan, qui montait maintenant le cheval d'un de ses hommes.

—C'est fait, répliqua Blaise.

Le détachement se remit en marche et entra dans le bourg de Rieux.

Quand Guy de Plélan se fut installé, auprès d'un bon feu, dans l'unique auberge de l'endroit, il tira de son sein le gant et l'autre objet lancé par Chantepie.

—Ventrebleu ! s'écria Blaise, c'est le parchemin ! J'avais bien cru reconnaître là bas, dans le taillis, le cheval de notre sergent ; mais maintenant, plus de doute !

—Penses-tu qu'on ait osé tuer un sergent de Rohan ? demanda le capitaine.

—Je ne sais ; mais la main d'un sergent de Rohan ne s'ouvre pour livrer le dépôt qui lui est confié que quand son cœur ne bat plus.

—C'est vrai ! murmura Guy de Plélan qui mit sa tête entre ses mains.

Puis il répéta, en se parlant à lui-même, les dernières paroles de Noël Torrec.

—La femme blanche !... Ni vilain, ni gentilhomme n'attaquera Marguerite sans péril de mort !

Noël Torrec, après avoir rencontré les gens de Rohan sur la rive de l'Oust, avait poussé son cheval afin de les gagner de vitesse, et d'arriver avant eux aux bacs de Rieux. Nous disons les bacs, parce qu'il y en avait deux, l'un au dessus, l'autre au dessous du confluent de l'Oust et de la Vilaine, de telle sorte que, pour traverser cette première rivière, il fallait, pour ainsi dire, faire le tour de son embouchure, et passer deux fois la Vilaine.

L'enfant n'avait nullement prémédité l'acte audacieux que nous venons de lui voir accomplir ; mais l'occasion, l'envie de punir l'odieuse proclamation de Plélan, et le désir de se procurer un meilleur cheval pour hâter sa course et diminuer d'autant le danger de Mme. Marguerite l'avaient déterminé. Il avait entendu, de la rive gauche, les appels répétés des soldats de Rohan, et s'était mis à la place du passeur agonisant.

Toute cette nuit, il courut à franc-étrier sur la route de Vannes, comptant gagner de là le Port-Louis, puis Concarneau, puis Quimper, suivant l'itinéraire que lui avait tracé Toussaint le Veneur. Mais, pour être intelligent et intrépide, Noël n'en était pas moins un enfant. Dans son imprévoyante impatience, il força son cheval, et arriva à Vannes, à pied, soutenu par un bâton de houx qu'il avait coupé sur la route.

A Vannes, il fit rencontre d'un brave homme, auquel il confia qu'il avait besoin d'une monture et possédait de reste ce qu'il fallait pour l'acheter.

Le brave homme auquel il parlait ainsi se souvint subitement qu'il avait à faire un pieux pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, qui se trouve à moitié chemin de Vannes et du Port-Louis, ce qui lui permettait d'accompagner son jeune maître une partie du voyage.

Chantepie était bavard et aimait la compagnie ; il accepta. Le brave homme se procura deux chevaux, attacha à son côté une longue rapière, de peur des voleurs et tous deux partirent pour Auray.

A deux lieues de Vannes, l'homme se mit en travers du chemin et tira sa longue rapière.

—Que faites-vous ? demanda Chantepie.

—Papiste maudit, répondit son camarade, tout moyen est bon pour dépouiller les damnés tels que toi. J'ai feint un pèlerinage, parce que ces pauvretés inspirent la confiance à tes pareils, mais je suis de la vache à Colas !... Ta bourse !

Chantepie n'avait qu'un petit poignard, et regretta fort les deux longs pistolets qui pendaient aux deux côtés de la selle du capitaine. Il tira sa bourse et la jeta au milieu du chemin.

—Ne bouge pas encore ! dit le huguenot, qui descendit aussitôt de cheval et saisit, par précaution, la bride de celui de Noël ;—donne-moi maintenant cette petite croix d'or qui pend à ton cou.

—Elle vient de ma mère, murmura Chantepie les larmes aux yeux ;—de ma mère qui est morte !

—C'est touchant, mon jeune maître !... donne toujours.

Noël ôta le cordon qui suspendait à son cou la croix de sa mère, et la remit au bandit.

—A présent, reprit celui-ci, je ne te demande plus qu'une chose : Cet anneau qui brille à ton doigt.

C'était l'anneau de la dame de Malestroit.

—Jamais ! s'écria l'enfant avec énergie ;—plutôt mourir mille fois !

Et, tirant son poignard, il prit résolument une attitude de défense.

PAUL FÉVAL.

La suite au prochain numéro.

A LOUER.

Une belle Maison en pierre à 3 étages, située au Faubourg de Québec, faisant face à la rue du Faubourg de Québec à l'angle de la rue Ste. Marie. S'adresser pour les conditions à M. l'Econome de l'Evêché.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements.

EXERCICE TRES DEVOT

St. Antoine de Padoue

TRAUMATIQUE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,
RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,
Et chez les différents Libraires de cette ville.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES personnes qui voudraient entreprendre la réparation de l'EGLISE DE ST. PHILIPPE, sont priées de faire des propositions à M. le Curé de cette Paroisse, auquel il devront en même temps présenter les garanties exigées en semblable circonstance.

MM. les Editeurs des journaux français de cette ville sont priés de reproduire *gratis* cette annonce pendant un mois.

Montréal, 24 février 1843.

L'ARTISAN.

AUX AGRICULTEURS.

A la demande de plusieurs personnes de la campagne, les propriétaires de l'Artisan vont, dans la première semaine du mois d'Avril, agrandir le cadre de leur feuille et en dédier une partie à la publication d'écrits sur l'Agriculture. L'absence d'un journal qui s'occupe de la science agricole, est une lacune dans la presse canadienne. Nous nous offrons pour remplir cette lacune. Si nous recevons de l'encouragement de la part des cultivateurs, nous nous proposons de faire venir d'Europe les journaux qui traitent principalement de l'agriculture, ce qui nous mettra en état de les tenir au courant des progrès que fait cette science, la plus utile de toutes les sciences. Nous ne prétendons pas écrire nous-même sur ce sujet, notre jeune âge et le peu de notions agricoles que nous possédons ne nous permettent pas de prendre un tel engagement. Ce que nous offrirons à nos lecteurs seront des extraits des journaux et de différents ouvrages.

Nous recevrons avec remerciement tous écrits, remarques ou extraits que l'on voudra bien nous envoyer.

Le prix de l'abonnement est 7s. 6d. par année outre les frais de poste qui sont de 5s. Le journal paraîtra comme ci-devant, deux fois par semaine.

Les personnes qui voudront se charger de l'agence dans les différentes paroisses, recevront le journal *GRATIS*.

Toutes les lettres doivent être envoyées franchises de port.

HUSTON ET BERTRAND,
Rue Notre-Dame, No. 16, Basses-Villes, Québec.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces :—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 6d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE DE L'EVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,